

**1. DESCRIPTION**

*ECOCORK MASONRY* est un mortier léger formulé à partir de granulats de liège incorporant des liants hydrauliques, des granulats calcaires et siliceux et d'adjuvants

Avec l'utilisation du liège dans la formulation, *ECOCORK MASONRY* s'inscrit dans un nouveau domaine de produits de la construction durable avec un côté écologique. En outre, ce mortier contribue à l'amélioration de l'isolation thermique et acoustique des éléments constructifs où il est appliqué.

**2. DOMAINE D'UTILISATION**

Le mortier léger *ECOCORK MASONRY* est particulièrement indiqué pour travailler les murs en maçonnerie en briques céramiques ou en blocs de béton, à comportement thermique et acoustique amélioré, ainsi que pour la maçonnerie commune. *ECOCORK MASONRY* est destiné à travailler les murs dont le revêtement est prévu et de préférence en briques ou en blocs d'au moins 25 cm d'épaisseur.

*ECOCORK MASONRY* est un mortier applicable par des techniques traditionnelles, mais conçu pour une application mécanique.

**3. CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT**

Produit en pâte	Valeur	Norme
Eau de gâchage	34,0 % ± 1,0 %	-
Granulométrie	< 3,5 mm	EN 1015-1
Produit durci	Valeur	Norme
Résistance à la compression	≥ 5,0 N/mm <sup>2</sup>	EN 1015-11
Résistance à la flexion (28 jours)	≥ 2,0 N/mm <sup>2</sup>	EN 1015-11
Masse volumique	900 ± 100 kg/m <sup>3</sup>	EN 1015-10
Module d'élasticité	≤ 3 GPa	BS 1881-5
Réaction au Feu	Classe A1	EN 998-1
Conductivité thermique	0,21 W/(m.°C)	EN 12667

**4. APPLICATION****a) Préparation du mélange**

*ECOCORK MASONRY* doit être mélangé dans une machine à mélange continu avec dosage automatique de l'eau

**b) Application**

L'application du produit *ECOCORK MASONRY* est réalisée conformément aux techniques traditionnelles, en dispensant de toute procédure ou soin supplémentaire au-delà de ce qui est requis par les bonnes pratiques d'application.

**c) Restrictions**

L'*ECOCORK MASONRY*, étant un mortier hydraulique, ne doit pas être appliqué à des températures ambiantes et de support inférieures à 5 °C ou supérieures à 30 °C. La durée de la cure est de 28 jours.

**d) Conseils supplémentaires**

L'eau de gâchage ne doit présenter aucune impureté (argile, matières organiques, etc.) et, de préférence, être potable.

Éviter d'appliquer un mortier ayant dépassé son temps ouvert. Ne pas ramollir le mortier en ajoutant de l'eau après sa préparation.

N'ajouter aucun autre produit au mortier. *ECOCORK MASONRY* doit être appliqué tel qu'indiqué sur l'emballage d'origine.

**a) Consommation théorique**

Tableau de consommation en kg/m <sup>2</sup> de brique /mm d'épaisseur de joint			
Brique	épaisseur de joint (mm)		
	10,0	15,0	20,0
7	7,8	11,8	15,7
11	12,3	18,5	24,6
15	16,8	25,2	33,6
22	24,6	37,0	49,3

**5. EMBALLAGE ET STOCKAGE****Emballage**

Sacs en papier de 12 kg sur palettes plastiques de 54 sacs.

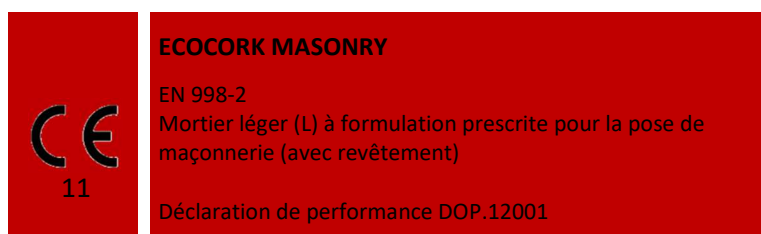
**Stockage**

12 mois pour autant que les conditions d'emballage et de stockage d'origine restent inchangés à l'abri de températures extrêmes et humidité.

## 6. HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

(NE DISPENSE PAS LA CONSULTATION DE LA FICHE DE SÉCURITÉ DU PRODUIT)

- Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau ;
- Peut provoquer une réaction sensible en contact avec la peau ;
- Ne pas respirer les poussières ;
- Éviter le contact avec la peau et les yeux ;
- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement avec de l'eau abondante et consulter un spécialiste ;
- Utiliser des vêtements de protection et des gants adéquats ;
- Tenir hors de portée des enfants.



*Étant donné que les conditions d'application de nos produits sont hors de notre portée nous ne sommes pas responsables par son utilisation incorrecte. Il appartient à notre client de s'informer sur l'adaptation du produit à l'usage désiré. Dans tous les cas, notre responsabilité se limite à la valeur de la marchandise fournie. L'information de la présente fiche peut être remplacée sans avis au préalable. En cas de doute et pour toutes informations complémentaires il est recommandé le contact de nos services techniques.*

Révision de Avril 2024  
FT 12003.05